

À Gaza, des cliniques d'aide juridique assurent la protection légale des citoyens

Asma* a vécu dans le camp de Jabalia dans la bande de Gaza, où elle s'est efforcée d'élever ses enfants malgré la violence conjugale dont elle était victime. Agressions physiques et attaques verbales faisaient partie de son quotidien; et son mari l'empêchait souvent de voir ses enfants pendant plusieurs mois, les exposant eux aussi aux mauvais traitements.

"J'ai été un soutien financier, une mère et une protectrice, un défenseur et un tuteur pour mes enfants, mais je n'ai jamais été une épouse," déclare-t-elle. "Comment aurais-je pu, quand mon mari me persécutait depuis le tout début de notre mariage?"

Pour doter les communautés locales des moyens nécessaires et améliorer l'accès à la justice pour les plus vulnérables, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a contribué à la mise en place d'un réseau d'aide juridique à Gaza, réunissant le Barreau de Palestine, des organisations de la société civile et des institutions universitaires.

Le réseau offre un grand nombre de services juridiques de pointe, comme la représentation, l'action en justice, la médiation et l'arbitrage, et fait fonctionner 18 cliniques dans toute la bande de Gaza depuis avril 2011.

Les femmes représentent 88 pour cent des visiteurs de ces cliniques, où elles reçoivent des conseils juridiques gratuits et peuvent bénéficier d'une représentation en justice gratuite assurée par des avocats qualifiés.

Suite aux avis juridiques qu'elle a recueillis, Asma a décidé de demander la garde de ses enfants. La clinique d'aide juridique lui a permis d'établir un dossier médical, qui atteste des sévices continus dont elle a été l'objet, et l'a aidé à trouver un logement sûr. Un financement provenant du Service de protection lui procure aujourd'hui une allocation mensuelle qui lui permet de couvrir son loyer.

Depuis qu'elle a obtenu la garde de ses enfants, Asma envisage avec plus d'optimisme de refaire sa vie. "Je suis une nouvelle femme. Je vis sous le même toit que mes enfants", se réjouit-elle. "Je n'oublierai jamais le soutien que j'ai reçu de la clinique d'aide juridique; sans leur aide, je n'aurais jamais obtenu justice."

En apportant son soutien au réseau d'aide juridique dans la bande de Gaza (localement connu sous le nom de *Awn*), le PNUD vise à offrir aux Palestiniens les services dont ils ont besoin pour accéder aux institutions judiciaires et obtenir justice. Les besoins de chaque client sont certes différents, mais la fourniture de services d'aide juridique a pour objet de faire tomber les barrières qui tiennent de trop nombreux Palestiniens à distance de la justice.

Ce programme de 25 millions de dollars est financé par les gouvernements de la Suède, du Canada, du Japon et des Pays-Bas, et s'attache principalement à renforcer les différentes entités judiciaires, tout en veillant à ce que les Palestiniens aient accès à des ressources juridiques en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

* *Nom fictif*